



Bulletin électronique du CIED de la Maison de l'Europe des Yvelines

Numéro 5– Mai 2015

Sommaire

- 10 ans d'un traité à oublier
- Activités de la Maison de l'Europe des Yvelines

OFAJ
DFJW



Maison de l'Europe des Yvelines

Président : Pierre Lequiller
Trésorier : MS Descotes-Genon
Secrétaire G^{le} : Regina Lecointe
Vice-Pdt : Patrick Bonnin
Vice-Pdte : Nicole Bourdin-Cabot
Institutions UE : Olga Imbert
Collectivités : Christiane Paturaud

Projets Jeunesse : D.Ngom

CIED : O.Janoueix

Communication : C. Colleville et
O.Janoueix

Siège social :

Espace Paul et André Vera
2 rue Henri IV
78100 Saint Germain-en-Laye
Téléphone +33(0)1.39.63.73.52

Actualités dans l'Union européenne

10 ans d'un traité à oublier

Le 29 mai 2005, les Français se prononçaient à 55% contre le projet de traité établissant une constitution pour l'Europe, plus connu sous le nom de traité constitutionnel européen (TCE). Alors que beaucoup se désolent encore de l'échec d'une possible Europe différente, il est plus que temps de faire l'analyse de ce traité et de mettre fin aux idées préconçues que beaucoup véhiculent. Pour l'anecdote, le traité est encore officiellement en cours de ratification.

Idée reçue : *Le refus du traité aurait empêché l'Union d'avancer.*

Réalité : Malgré l'échec du traité, l'Union européenne (UE) a continué à évoluer, à s'agrandir. Elle a accueilli 3 nouveaux pays, a renforcé son intégration économique, a continué à développer ses politiques... L'UE n'est amenée à se réformer que lorsqu'elle est en crise.

Idée reçue : *Le traité aurait entraîné une fédéralisation de l'Union européenne.*

Réalité : Le TCE contenait des dispositions concernant la répartition des politiques entre l'Union et les Etats. Ces dispositions ont été reprises dans le Traité de Lisbonne (TL). Force est de constater qu'on est loin d'une véritable Europe fédérale ; les Etats n'ayant jamais eu autant de pouvoir.

Idée reçue : *Le traité aurait pu empêcher la crise économique.*

Réalité : S'il y avait bien un chapitre concernant la coordination des politiques économiques, celui-ci a aussi été repris par le TL. La décision finale en la matière aurait été prise à l'unanimité. Les Etats nous ayant montré qu'ils n'étaient pas capables d'arriver à un consensus, on se serait retrouvé dans la même situation qu'aujourd'hui.

Idée reçue : *Le traité aurait accru la visibilité de l'UE sur la scène internationale.*

Réalité : Henry Kissinger se plaignait de ne pas savoir qui appeler, le traité constitutionnel ne l'aurait pas aidé. Ici aussi, les dispositions ont été reprises dans le TL. Résultat : on est passé de 3 à 7 interlocuteurs possibles pour un chef d'Etat étranger.

Finalement, beaucoup des principales dispositions du TCE ont été reprises dans le TL. En cela réside la pomme empoisonnée : beaucoup de citoyens ont l'impression qu'avec le TL, les Etats et l'UE sont passés outre leurs avis, entraînant ainsi une crise de confiance durable envers l'UE.

Il est grand temps de laisser ce traité là où il doit être : dans le mausolée des textes ayant échoué.

Cessons de ressasser le passé et concentrons-nous plutôt sur l'avenir. Nous avons une Europe à finir.

En savoir plus :

[La Tribune](#)

La Maison de l'Europe des Yvelines – Centre d'Information EUROPE DIRECT
Espace Paul et André Vera – 2 rue Henri IV – 78100 Saint-Germain-en-Laye
01-39-73-63-52 / Horaires d'ouverture du CIED **du lundi au vendredi 14h - 18h**
contact@maison europe78.eu / europedirect@maison europe78.eu
www.maisoneurope78.eu - www.maisoneurope.blogspot.com



Bulletin électronique du CIED de la Maison de l'Europe des Yvelines



Actualités de la Maison de l'Europe des Yvelines

Service Volontaire Européen

Vous avez entre 17 et 30 ans, vous voulez vous rendre à l'étranger et vivre une expérience unique utile ? Pour en savoir plus sur le SVE, l'une des actions du Programme Européen Erasmus +, venez-vous informer sur ce programme de volontariat ! Rendez-vous **le 24 mai, à 16h30** dans les locaux de l'association. Inscription et information par [courriel](mailto:contact@maison europe78.eu). Vous pouvez aussi consulter la [liste des structures d'envoi](#) en Ile-de-France.

En savoir plus : contact@maison europe78.eu

Permanence européenne à Chatou

La MdEY/CIED va, à partir de juin, tenir une permanence européenne au [Point Information Jeunesse](#) situé à **l'Espace Hal Singer, 85 boulevard de la République** dans la ville de **Chatou**. Celle-ci aura lieu tous les mois. La première se déroulera le **4 juin** à partir de **16h**. N'hésitez pas à venir poser toutes vos questions sur les thèmes qui vous intéressent (voyage, études, stages, démarches administratives... en Europe).

En savoir plus : contact@maison europe78.eu

Formations sur l'insertion professionnelle et la valorisation des savoirs

Grâce au soutien de la DRJSCS (Direction Régionale de Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale), la MdEY/CIED organise le **3 juin** une séance d'information sur l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle en Europe. Au programme : présentation des marchés du travail en Allemagne, Espagne, Italie et Royaume Uni ; présentation du programme Erasmus pour jeune entrepreneur, les réseaux européens pour rechercher et trouver un emploi. Cette séance aura lieu de **9h30 à 17h** dans les locaux de l'association.

Cette journée d'information sera suivie le **17 juin** par une autre séance d'information consacrée à la **valorisation du savoir, savoir-être, savoir-faire**. Celle-ci se déroulera dans les locaux de l'association de **9h30 à 17h**.

En savoir plus : contact@maison europe78.eu et [agenda du mois de juin](#)

Retour sur la Fête de l'Europe

La MdEY/CIED était présente le 9 mai dernier au **Marché européen** organisé par la ville de **Saint Germain en Laye** et à la **Fête de L'Europe** de la ville **Conflans Sainte Honorine**. Nous avons eu l'honneur d'y croiser notamment deux eurodéputés : **Alain Lamassoure** et **Constance Le Grip**.

En savoir plus : compte-rendu [Marché européen](#) et [Fête de l'Europe](#)